

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : <u>19-205-228</u>
Déposé le : <u>24. 1. 2017</u>
Scanné le :

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : (a) le renvoi à l'examen d'une commission.

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.
- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.
- (b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Le Bois-Mermet avec vocation de prison administrative?

Texte déposé

Ce postulat demande souhaite qu'une étude soit faite et proposée au Grand Conseil en vue d'affecter la prison du Bois-Mermet à la détention admistrative lorsqu'elle sera remplacée par un nouvel établissement de détention avant jugement qui sera construit sur le site du futur complexe pénitentiaire de la plaine de l'Orbe.

Personne n'ignore aujourd'hui que notre canton a de nombreux déboutés de l'asile ou des personnes qui séjournent illégalement sur le territoire et qu'il est difficile de les retenir en vue de leur renvoi.

En effet, nous disposons de quelques places à Frambois (Genève) pour les réfractaires et d'une vingtaine de places à Favra (Genève) pour les retours acceptés.

Le problème est que nous avons à l'heure actuelle plus de 1'000 personnes qui devraient être renvoyées et qui disparaissent dans la nature quand ils apprennent la décision de non entrée en matière.

Avec le Bois-Mermet, nous avons à disposition un établissement qui serait adapté pour ces rétentions, qui est suffisamment en état pour ce genre d'occupation et qui permettrait de regrouper les personnes en vue de leur renvoi par avion.

- 1) Nous souhaitons que le CE étudie la faisabilité d'une transformation de l'établissement carcéral en établissement de rétention administrative.
- 2) Si cela devait s'avérer infaisable, quelle autre solution propose le CE concernant cette problématique ?

Commentaire(s)	
Conclusions	
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)	
(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures	×
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures	
(c) prise en considération immédiate	

•

ī	lom	et	prér	nom	de	<u>l'aut</u>	eur	
	40111	~.	<u> </u>	1011		100	~ ~	•

Véronique Hurni, Députée

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature:

Signature(s):

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Christen Jérôme	Eggenberger Julien	Kappeler Hans Rudolf
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Jungciaus Delarze Suzanne
Chevalley Jean-Rémy	Durussel José	Pedgiling nidol
Chevalley Christine	PullA Jaynodu	Jaquier Rémy () SSA !
Cherbuin Amélie	Dncommun Philippe	Jaquet-Berger Christiane
Cherubini Alberto	Ponzé Manuel	Socoud Jessica
Chappuis Laurent	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Chapalay Albert	Devaud Grégory	ənəls∨ inubnl
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Butera Sonya	Desmentes Michel	Haldy Jacques
Buffat Marc-Olivier // / /	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Bovay Alain	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Sabine
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bezençon Jean-Luc	Croci-Tortl Nicolas	Germain Philippe
Berthoud Alexandre	Cretegny Laurence	Genton Jean-Marc
Bendahan Samuel	Cretegny Gérald	Gander Hugues
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Comamusaz Philippe	Freymond isabelle
ellieniM treduA	Collet Michel	Ferrari Yves
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Favrod Pierre-Alain
Ansermet Jacques	Sioçnsı François	Epars Olivier
Aminian Taraneh	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Mihan Céline

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Sansonnens Julien
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Randin Philippe	Stürner Felix
Manzini Pascale	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie // //
Marion Axel	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas AA	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Renaud Michel	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	Uffer Filip
Melly Serge	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Roulet Catherine	Volet Pierre
Modoux Philippe	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe UV www.
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel Paur De	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Rydio Alexandre	Züger Eric